

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 05 Avril 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20

Etaient présents :

C.A.G.B : BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine
C.C.A.L.L : MARGUET Vincent; MAIRE Pierre
C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe
C.C.D.B.B : MENESTRIER Jean-François
C.C.P.O : DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul
C.C.V.M : MORALES Roland, MARCHAL François
C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURET Daniel

Etaient excusés :

C.A.G.B : BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude; WANLIN Sylvie
C.C.D.B.B : RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude
C.C.V.A : PIQUARD Charles

Secrétaire de séance : M. DUCHEZEAU

Procuration de vote :

Mandants : LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice
Mandataires : DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2016

Rapporteur : Madame Catherine THIEBAUT, Présidente

Le Budget Supplémentaire est l'étape budgétaire, juste après le vote du Compte Administratif, permettant de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles.

1. Reprise des résultats 2015 au budget 2016.

Après établissement et validation du Compte Administratif 2015 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2015, les résultats 2015 ont été arrêtés et leur affectation définis (voir précédent rapport).

Cette affectation se concrétise comme suit :

- Section de fonctionnement – recettes - compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 700 000 €
- Section d'investissement – recettes – compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 998 717 €
- Section d'investissement – dépenses – compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 144 338,24 €

2. Ajustement de crédits d'investissement en raison du montant de crédits de reports.

Dans le cadre du budget primitif 2016, tous les crédits votés, en investissement et en fonctionnement, ont définis en montants « ronds » (sans centimes).

Or, les crédits de reports ont été repris dans le cadre du BP 2016 et justifiés par le montant des restes à réaliser (engagements d'investissement non soldés au 31 décembre 2015) tant en dépenses qu'en recettes.

Ces derniers, eux, font apparaître des montants précis et justifiés au centime près.

Les crédits de reports repris indiquent :

- Dépenses : 600 528,96 €
- Recettes : 990 319,00 €
- Excédent : 389 790,04 €

Le Budget primitif 2016 – section d'investissement hors reports :

- Dépenses : 8 185 798,00 €
- Recettes : 7 796 008,00 €
- Déficit : 389 790,00 €

Il est donc proposé de rétablir l'équilibre parfait de la section d'investissement et donc du budget en ajoutant 0,04 € à une ligne d'investissement.

- Section d'investissement – dépenses - compte 275 – Dépôts et cautionnements versés : 0,04 €

3. Actualisation du montant du cautionnement au titre des installations classées pour le centre de tri.

Lors de la définition des crédits nécessaires au cautionnement au titre des installations classées pour le centre de tri, au regard du fait que la valeur de ce cautionnement est indiqué en TTC, par erreur, le montant de la caution 2016 a été sous-estimé de la TVA. Ainsi, sur la base d'une garantie financière de 156 475 € TTC, les crédits ont été sous-estimés de 5 200 € (26 100 € au lieu de 31 300 €)

- Section d'investissement – dépenses - compte 275 – Dépôts et cautionnements versés : 5 200 €

4. Transfert de crédits entre deux chapitres d'investissement.

En raison d'une mise à jour de la nomenclature M14 au 1er janvier 2016 et de mises à jour antérieures omises, l'établissement du BP 2016 a été l'occasion de « toiletter » la maquette budgétaire du SYBERT où de nombreuses lignes étaient inutilisées ou obsolètes.

Cependant, ce travail a laissé passer deux lignes qui ont été enregistrées en opérations d'ordre (chapitre 041) au lieu de l'être en opérations réelles (chapitre 21)

Il est proposé de rétablir la bonne affectation des crédits votés par un transfert entre chapitres, **sans impact budgétaire.**

Section d'investissement :

- Ligne 2135 – chapitre d'ordre 041– activité « Centre de tri – 804 » : - 1 200 000 €
- Ligne 2135 – chapitre d'opérations réelles 21– activité « Centre de tri – 804 » : + 1 200 000 €
- Ligne 2138 – chapitre d'ordre 041– activité « Centre de tri – 804 » : - 1 000 €
- Ligne 2138 – chapitre d'ordre 21– activité « Centre de tri – 804 » : + 1 000 €

5. Inscription des dépenses et recettes relatives à la mise en œuvre du contrat unique Eco-Emballages.

Par délibération du 8 décembre 2015, le SYBERT a acté la signature d'une convention avec chacun de ses membres afin de définir les conditions et modalités de reversement par le SYBERT à ses communautés membres des soutiens versés par Eco-Emballages au SYBERT et des produits issus des ventes de matières d'emballages par le SYBERT, dans le contexte du contrat unique entre Eco-Emballages et le SYBERT pour l'ensemble de son territoire.

Par le contrat unique, le SYBERT percevra les soutiens Eco-Emballages et les produits des ventes de matières en lieu et place des communautés. En tant que signataire du contrat unique Eco-Emballages; le SYBERT s'engage à reverser à chaque communauté adhérente les sommes qu'elle aurait perçues si elle avait été signataire directe de la convention, en appliquant les formules de calcul issues du contrat Eco-Emballages en cours et annexées à la convention.

Il est ici proposé d'inscrire les crédits nécessaires à l'enregistrement de ces flux financiers entre Eco-Emballages, le SYBERT, ses membres et ses clients. En raison de leurs transversalité dans les activités du SYBERT et dans l'attente d'une éventuelle autre affectation en 2017, il est proposé d'inscrire ces crédits en Administration Générale.

Section de fonctionnement :

- Dépenses (versements aux membres) – compte 657348 : 3 950 000 €
- Recettes (ventes de matières) – compte 7078 : 1 000 000 €
- Recettes (subventions Eco-Emballages) – compte 7478 : 3 000 000 €.

6. Crédits supplémentaires de fonctionnement.

Afin de sécuriser les crédits de fonctionnement, il est proposé également de compléter les lignes suivantes :

- 611 « prestations de service » à répartir selon les besoins effectifs entre les activités, au titre des frais de fonctionnement des divers équipements du SYBERT pour 637 100 €
- 6611 « frais financiers – intérêts réglés à l'échéance » à répartir selon les besoins effectifs entre les activités, en cas de variation importante des taux, pour 70 000 €
- 6542 « créances éteintes » pour mandater les créances admises en non-valeur pour 11 300 €
- 6574 « subvention de fonctionnement aux associations » au titre d'une subvention à l'ASCOMADE pour des actions à destination des touristes (voir plus loin), pour 1 549 €, arrondis à 1 600 €,
- 673 « charges exceptionnelles » et 6711 « intérêts moratoires », à répartir selon les besoins effectifs entre les activités, afin de régulariser, le cas échéant, des rattachements, pour 30 000 €

Total des dépenses nouvelles de fonctionnement : 750 000 €

7. Equilibre du budget supplémentaire et du budget 2016 après prise en compte de ce budget supplémentaire.

Après prise en compte des propositions ci-dessus, il apparaît :

- en section de fonctionnement, le maintien du montant du virement vers la section d'investissement à 8 307 €.
- en section d'investissement, un excédent de 849 178,76 € permettant la réduction du recours prévisionnel à l'emprunt de 849 178,72 €, le portant ainsi à 3 193 094,24 €.

Désormais, le budget 2016 s'équilibre à 22 282 335,00 € en section de fonctionnement et à 8 935 865,24 € en section d'investissement, dont 8 307 € d'autofinancement.

L'équilibre budgétaire de la proposition de Budget Supplémentaire est proposé ci-après.

A la majorité absolue le Comité Syndical se prononce favorablement sur cette proposition de Budget Supplémentaire au budget 2016 du SYBERT.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à la majorité absolue

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 1



Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 13 AVR. 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2016		
	Budget 2016	Proposition de BS	BP + BS
011 - Charges à caractère général	10 819 951,00	637 100,00	11 457 051,00
012 - Charges de personnel	2 129 938,00	0,00	2 129 938,00
022 - Dépenses imprévues	47 900,00	0,00	47 900,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 265 428,00	0,00	3 265 428,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	351 230,00	3 962 900,00	4 314 130,00
66 - charges financières (intérêts)	523 570,00	70 000,00	593 570,00
67 - charges exceptionnelles	40 800,00	30 000,00	70 800,00
68 - provisions	395 211,00	0,00	395 211,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	8 307,00	0,00	8 307,00
TOTAL SECTION	17 582 335,00	4 700 000,00	22 282 335,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2016		
	Budget 2016	Proposition de BS	BP + BS
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	700 000,00	700 000,00
70 - Produits des services	3 989 989,00	1 000 000,00	4 989 989,00
73 - Impôts et taxes	194 110,00	0,00	194 110,00
74 - Participations	13 148 945,00	3 000 000,00	16 148 945,00
76 - Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00
77 - Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00
042 - Amortissement des subventions	244 291,00	0,00	244 291,00
TOTAL SECTION	17 582 335,00	4 700 000,00	22 282 335,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2016		
	Budget 2016	Proposition de BS	BP + BS
001 - Solde d'exécution de la section	0,00	144 338,24	144 338,24
20 - Immobilisations incorporelles	298 714,58	0,00	298 714,58
204 - Subventions versées	4 900,00	0,00	4 900,00
21 - Immobilisations corporelles	3 374 668,32	1 201 000,00	4 575 668,32
23 - Immobilisations en cours	1 391 453,06	0,00	1 391 453,06
020 - Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00
040 - Amortissement des subventions	244 291,00	0,00	244 291,00
041 - Opérations patrimoniales	1 201 000,00	-1 201 000,00	0,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 165 000,00	0,00	2 165 000,00
27 - Autres charges financières	56 300,00	5 200,04	61 500,04
TOTAL SECTION	8 786 326,96	149 538,28	8 935 865,24

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2016		
	Budget 2016	Proposition de BS	BP + BS
001 - Excédent investissement reporté	0,00	0,00	0,00
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	998 717,00	998 717,00
13 - Subventions à recevoir	1 470 319,00	0,00	1 470 319,00
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	4 042 273,00	-849 178,76	3 193 094,24
040 - Dotations aux amortissements	3 265 428,00	0,00	3 265 428,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	8 307,00	0,00	8 307,00
TOTAL SECTION	8 786 327,00	149 538,24	8 935 865,24